

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0057370

165786

Optique

Autre.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

03075

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL RHAIFI Mohamed

Date de naissance :

01.07.1951

Adresse :

53 Rue Letition N° 15 VAL FLEURI
CASABLANCA

Tél. :

0661.42.96.34 Total des frais engagés : 300 + 1300 + 170 = 1470 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

15/07/2023 Benmoussa Rina Age: 62ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H7A, Diabète, dyslipidémie, suspicion SAOS

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/5/2023	C		300,00	<i>Docteur Jean-Pierre et Florence est certainement payé et honoraire est versé</i>
15/5/2023	Haller tunisie de 24h		1000,00	<i>Docteur Jean-Pierre et Florence est certainement payé et honoraire est versé</i>
16/5/2023	Carteau		Carteau	<i>Docteur Jean-Pierre et Florence est certainement payé et honoraire est versé</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16.5.23	970,40
	15.5.23	82,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Samar FERHI
Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux



Ancien interne du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée de l'Université de Médecine de Rabat
Diplôme d'échocardiographie Doppler
de l'Université de Bordeaux

الدكتورة سمر فرحي
طبيبة اختصاصية في أمراض
القلب و الشرايين

طبيبة داخلية سابقا
بالمراكز الاستشفائية الجامعية ابن سينا بالرباط
خريجة كلية الطب بالرباط والفحص بالصدى
ببوردو

15 mai 2023 الدار البيضاء، في.....
Casablanca, le.....

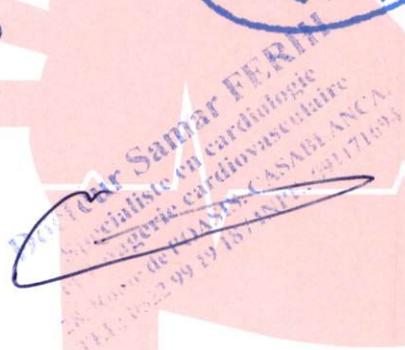
Mme BENMOUSSA EP GHARFI Mina

UN 30 X 2 = 82,60

IRPHY 75 MG

2 cp/j , pendant 1 Mois

T = 82,60



264, شارع ابراهيم الروదاني اتجاه طريق الجديدة، زنقة أكسياس - إقامة الوفاق - الطابق الأول، الشقة رقم 18 - المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 99 19 18 - المستعجلات: 06 61 21 48 96 - البريد الإلكتروني: drferhisamar@gmail.com

264, Bd. Brahim Roudani vers route d'El Jadida, rue des Acacias (en face de kitea) - Résidence El Wifak - 1^{er} Etage, Appt. n°18 - Maarif - Casablanca

Tél/Fax: 05 22 99 19 18 - Urgences: 0661 21 48 96 - E-mail: drferhisamargmail.com

Docteur Samar FERHI
Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux



الدكتورة سمر فرحي
طبيبة اختصاصية في أمراض
القلب و الشرايين

Ancien interne du CHU Ibn Sina de Rabat
 Diplômée de l'Université de Médecine de Rabat

Diplôme d'échocardiographie Doppler
 de l'Université de Bordeaux

طبيبة داخلية سابقا

بالمراكز الاستشفائية الجامعية ابن سينا بالرباط
 خريجة كليات الطب بالرباط والفحص بالصدو

بوردو

LOT : 053
 PER : DEC 2025
 PPV : 129 DH 00
 PPV : 129 DH 00
 PPV : 129 DH 00

16 mai 2023

Casablanca, le
 Mme BENMOUSSA EP GHARFI Mina

129.00 x 3 =

IRPHY 150 MG :

1 cp/j

22,40 x 3 =

ASKARDIL 75 MG

1 cp/j à midi au milieu du repas

58,10

CARDENSIEL 5 MG 1CP/J

1 cp le matin (surveiller la fréquence cardiaque)

20,90 x 4 =

VIT D BON 200 000 UI

89,50 1 ampoule /semaine pdt 4 semaines puis 5000 U]
 gouttes : DNORM : 200 gouttes)

95,00 x 3 =

EXTRAMAG

1 prise matinale par jour 3 mois

Traitement de 3 mois

T = 97 - 118

Date de fabrication :
 A consommer de
 préférence avant fin :
 N° de lot :

09/2022
 08/2025
 0222141

PPC = 95,00 DHS

0222034
 0222141

PPC = 95,00 DHS

PPC = 95,00 DHS

A revoir dans 1 mois avec bilan et automesure

264، شارع ابراهيم الروదاني اتجاه طريق الجديدة، زنقة أكسياس - إقامة الوفاق - الطابق الأول، الشقة رقم 18 - المعاريف - الدار البيضاء
 drferhisamar@gmail.com - المستجدات: 06 61 21 48 96 - البريد الإلكتروني: 05 22 99 19 18

264, Bd. Brahim Roudani vers route d'El Jadida, rue des Acacias (en face de kitea) - Résidence El Wifak - 1^{er} Etage, App. n°18 - Maarif - Casablanca
 Tél/Fax: 05 22 99 19 18

Urgences: 0661 21 48 96

Email:

drferhisamargmail.com

Docteur Samar FERHI
Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux



Ancien interne du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée de l'Université de Médecine de Rabat
Diplôme d'échocardiographie Doppler
de l'Université de Bordeaux

الدكتورة سمر فرحي
طبيبة اختصاصية في أمراض
القلب و الشرايين

طبيبة داخلية سابقا
بالمراكز الاستشفائية الجامعية ابن سينا بالرباط
خريجة كلية الطب بالرباط والفحص بالصدى
بيوردو

Casablanca, le..... الدار البيضاء، في

15 /05 /2023

Facture N°35 /23

-Nom et Prénom : BENMOUSSA Mina

-HOLTER TENSIONNEL DE 24H : 1000
dhs (Mille dirhams)

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Total : 1000 dhs (mille dirhams)

28, Route de l'OASIS. 3^{ème} étage, Bureau 35. Casablanca .

ICE numéro : 000109075000089

264، شارع ابراهيم الرو丹ي اتجاه طريق الجديدة، زنقة أكسياس - إقامة الوفاق - النطاقي الاول، الشقة رقم 18 - المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 99 19 18 - المستعجلات: 06 61 21 48 96 - البريد الإلكتروني: drferhisamar@gmail.com

264, Bd. Brahim Roudani vers route d'El Jadida, rue des Acacias (en face de kitea) - Résidence El Wifak - 1^{er} Etage, Appt. n°18 - Maarif - Casablanca

Tél/Fax: 05 22 99 19 18 - Urgences: 0661 21 48 96 - E-mail: drferhisamargmail.com

Docteur Samar FERHI
Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux



Ancien interne du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée de l'Université de Médecine de Rabat
Diplôme d'échocardiographie Doppler
de l'Université de Bordeaux

الدكتورة سمر فرحي
طبيبة اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

طبيبة داخلية سابقا
بالمراكز الاستشفائية الجامعية ابن سينا بالرباط
خريجة كلية الطب بالرباط والفحص بالصدى
بوردو

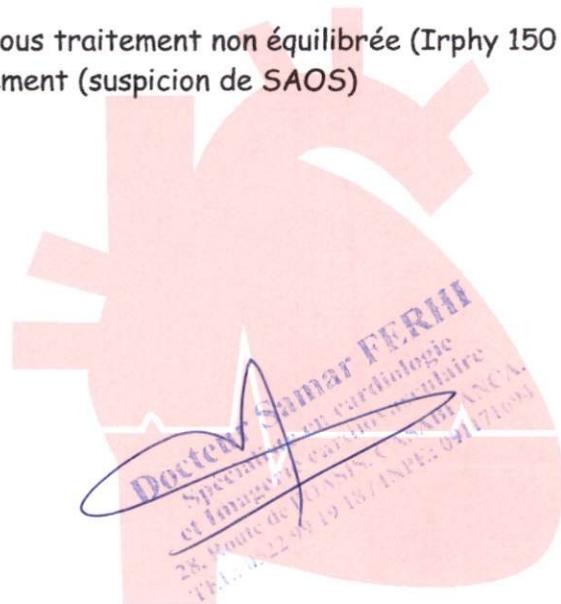
15 mai 2023

Casablanca, le..... الدار البيضاء، في.....

Mme BENMOUSSA EP GHARFI Mina

Holter tensionnel DE 24 h

HTA sous traitement non équilibrée (Irphy 150 mg)
Ronflement (suspicion de SAOS)



264، شارع ابراهيم الرو丹ي اتجاه طريق الجديدة، زنقة أكسياس - إقامة الوفاق - الطابق الأول، الشقة رقم 18 - المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 99 19 18 - المستعجلات: 06 61 21 48 96 - البريد الإلكتروني: drferhisamar@gmail.com

264, Bd. Brahim Roudani vers route d'El Jadida, rue des Acacias (en face de kitea) - Résidence El Wifak - 1^{er} Etage, App. n°18 - Maarif - Casablanca

Tél/Fax: 05 22 99 19 18 - Urgences: 0661 21 48 96 - E-mail: drferhisamar@gmail.com

Rapport Holter Tensionnel

- La fréquence de pouls minimale qui a été enregistré était 32 BPM, et eut lieu à 16:01:00 (15 mai 2023).

Résumé systolique:

Pour toutes les mesures, 26,1 % de relevés de tension artérielle systolique excédaient la limite fixée de 140 mmHg. Pendant que le patient était éveillé, 28,1 % des relevés systoliques excédaient la limite fixée de 135 mmHg. Pendant que le patient dormait, 85,7 % des relevés systoliques excédaient la limite fixée de 120 mmHg.

Résumé diastolique:

Pour toutes les mesures, 28,3 % des relevés diastoliques de la tension artérielle excédaient la limite fixée de 80 mmHg. Pendant que le patient était éveillé, 21,9 % des relevés diastoliques excédaient la limite fixée de 85 mmHg. Pendant que le patient dormait, 100,0 % des relevés diastoliques excédaient la limite fixée de 70 mmHg.

Conclusion :

MAPA thérapeutique de 24 h mettant en évidence un profil tensionnel non équilibré avec persistance d'une HTA systolo-diastolique diurne (20-28 % des valeurs au delà des seuils tolérés) et nocturne dépassant les seuils dans plus de 85 % voire 100 % , ne respectant pas le nyctémère (non dipper)

Conduite à tenir :

Explorer un Syndrome d'apnée obstructive du sommeil (SAOS) par polygraphie ventilatoire diagnostique

A confronter aux données cliniques et biologiques

Renforcer le traitement médical et mesures hygiéno-diététiques (régime peu salé, perte de poids)

Dr FERHI Samar

